

## DECISION n° 2024- 98

Portant sur l'acquisition de caméras pour les services techniques - ZA CHATENAY Société AZ CONCEPT Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

037-213702038-20240308-DEC2024-08-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/03/2024 Publication : 08/03/2024

## Le Maire:

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122-22,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2020-30 en date du 28 Mai 2020, portant installation du Conseil Municipal,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2021-45 du 21 avril 2021, par laquelle le Maire a reçu délégation de compétences du Conseil Municipal,

Considérant la nécessité de renforcer la sécurité sur le site du Centre Technique Municipal situé à la Zone Artisanale de Châtenay, à Rochecorbon,

Considérant la proposition financière de la société AZ CONCEPT n° 2176 du 25/05/2022,

Après analyse du devis,

## **DECIDE:**

<u>Article 1</u>: de passer commande auprès de la société AZ CONCEPT, pour l'acquisition de caméras dans le cadre du renforcement de la sécurité au Centre Technique Municipal de Rochecorbon, pour un montant de 2 624,00 € HT, soit **3 148,80 € TTC**.

<u>Article 2</u>: De signer le bon de commande correspondant et toutes les pièces relatives à cette décision.

Article 3: La présente décision sera transcrite au registre des décisions du Maire.

Article 4 : Ampliation de la présente décision sera adressée à :

Monsieur le Préfet d'Indre et Loire.

Monsieur le Président de la société AZ CONCEPT,

Il sera rendu compte au Conseil Municipal à sa prochaine séance de la présente décision.

Fait à Rochecorbon, le 08 mars 2024

Le Maire

mmanuel DUMENIL

Mairie de Rochecorbon : Place du 8 mai 1945 - 37210 Rochecorbon

Tél. 02 47 52 50 20 // Email : contact@mairie-rochecorbon.fr // Site Internet : www.mairie-rochecorbon.fr









